

## CHSCT SPECIAL STAPS

### COMPTE RENDU DU 12 février 2019

**Membres présents :** Soizic Demay, Marianne Boivin, Romain Pellardy, Sophie Michel, Matthieu Hermann, Gaëlle Giraudier, Norine Coussot, François Cottin, Patrick Colas, Dr Soraya Belgherbi, Nathalie Jacob-Righini

Ouverture de la Séance à 9h30.

#### Ordre du jour :

- Informations générales sur le fonctionnement et les prérogatives du CHSCT spécial STAPS
- Désignation du / de la secrétaire parmi les représentant.e.s du personnel, et d'un.e secrétaire suppléant.e
- Calendrier prévisionnel des réunions du CHSCT spécial STAPS pour 2019
- Information sur l'installation des défibrillateurs
- Approbation du CR de la séance du 18 septembre 2018
- Point sur les exercices d'évacuation aux bâtiments 225, 335 et 310
- Point sur le système d'alarme au centre équestre et réflexion sur l'exercice d'évacuation
- Lecture du registre SST
- Vote du règlement intérieur du CHSCT spécial STAPS
- Questions diverses

#### 1/ Fonctionnement du CHSCT :

Marianne Boivin explique le fonctionnement du CHSCT.

Les missions et prérogatives de ce CHSCT spécial STAPS sont précisées dans le document joint.

## 2/ Désignation d'un.e secrétaire de CHSCT spécial STAPS :

Suite à l'élection des représentants du personnel (6 décembre 2018), Il y a lieu de désigner un.e nouveau.elle secrétaire de CHSCT.

Sophie Michel se déclare candidate et est élue pour 4 ans.

Matthieu Hermann est désigné suppléant, également pour 4 ans.

## 3/ Calendrier prévisionnel

Il est prévu de faire au minimum 3 séances par an.

Suite à celle de ce jour, les 2 autres sont prévues sur les mois de juin et novembre.

## 4/ Information sur l'installation des défibrillateurs :

Des défibrillateurs sont désormais installés dans chaque bâtiment de la composante (335, 225, 310, 331 et CSU).

Il y a lieu de récupérer celui qui est installé au bord du bassin du CSU (bassin désaffecté).

Des formations sur l'utilisation des défibrillateurs sont proposées sur le catalogue de formation de l'Université.

## 5/ Approbation du CR du 18/09/2018 :

Les représentants du personnel du CHSCT spécial STAPS approuvent à l'unanimité le CR de la séance du 18 septembre 2018.

## 6/ Point sur les exercices d'évacuation :

Les temps d'évacuation, même s'ils peuvent être encore optimisés, sont satisfaisants.

Certains dysfonctionnements matériels seront à réparer dans des délais brefs (report d'alarme, déclencheurs manuels...).

Concernant le centre équestre, et compte tenu de la difficulté de programmer un exercice d'évacuation« in situ », il y a lieu de le prévoir rapidement afin d'organiser la mise en sécurité des personnes.

Il sera alors nécessaire de choisir un moment où il y a le plus de personnes possibles sur l'équipement.

Il devra simuler l'ouverture des boxes et prévoir l'organisation qui permet la mise en sécurité des personnes (usagers et personnels).

L'ensemble des usagers et personnels devront ensuite être explicitement informés de cette organisation (notamment par voie d'affichage et règlement intérieur).

#### 7/ Point sur le système d'alarme du centre équestre

L'alarme doit être remise en fonctionnement au plus vite, en lien avec le nouveau responsable technique.

En attendant, un système d'alarme « temporaire » a été installé (porte-voix avec fonction sirène).

#### 8/ Lecture du registre de SST (sécurité et santé au travail)

Lecture est faite du registre SST du 335.

Deux nouveaux registres ont été déposés aux bâtiments 225 et 331 (Centre équestre universitaire).

Il est demandé aux enseignants et gardiens de renseigner ces registres régulièrement, qui seront consultés tout aussi régulièrement par l'Assistant de Prévention et la direction de l'UFR pour suite à donner.

Concernant les cas de malaise reportés dans le registre SST du bâtiment 335, M. Boivin préconise une réunion d'information entre la directrice du SUMPPS et les enseignants de l'UFR.

#### 9/ Vote du règlement intérieur du CHSCT spécial STAPS :

Le RI est voté à l'unanimité.

La séance est levée à 11h25.

Le Président du CHSCT spécial STAPS – François COTTIN

La secrétaire du CHSCT spécial STAPS – Sophie Michel

La secrétaire administrative du CHSCT spécial STAPS – Nathalie JACOB-RIGHINI